

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE ET DE SYLVICULTURE (1917-1934), Hanoï

École pratique d'agriculture de Tuyen-Quang
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1922, p. 2, col. 5)

.....
Une nouvelle promotion doit être recrutée après les fêtes du Têt, à la suite d'un concours qui sera passé dans les locaux de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture au Jardin botanique de Hanoï, le 5 mars 1923 à 8 heures du matin.
.....

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE ET DE SYLVICULTURE
(Arrêté du 15 octobre 1917).

Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 100 :

MM. EBERHARDT (P-A.), palmes acad., docteur ès-sciences, directeur (en congé) ;
Lemarié (C.-G.), palmes acad., ingénieur agronome, licencié en droit, directeur p. i..

Chargés de cours.

M^{me} Auger,
MM. Braemer, inspecteur de 3^e classe des Services agricoles et commerciaux ;
Crevost, inspecteur de 1^{re} classe des Services agricoles et commerciaux ;
Delpech (C.-P.), inspecteur des Bâtiments civils ;
Herbinet (C.), administrateur des Services civils ;
Hautefeuille, chargé de mission ;
Lallemant, licencié ès-sciences (mathématiques), ingénieur de la Voie et des Bâtiments ;
Laforge, sous-inspecteur d'agriculture ;
Mathieu, licencié ès sciences physiques ;
Rémoville (M.), C. G., chimiste de 3^e classe ;
Sarazin (C.-J.), vétérinaire inspecteur de 5^e cl. ;
Thomas (A.-O.), commis principal des Services civils.

Note sur la vie et la carrière de M. LEMARIÉ,
inspecteur en chef des Services agricoles,
directeur adjoint des Services économiques de l'Indochine,
décédé à Hanoï, le 29 janvier 1923
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1923, p. 2, col. 3)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 février 1923 : résumé)

Né à Montlandon (Eure-et-Loir), le 21 août 1866, d'une famille d'agriculteurs propriétaires, M. Lemarié acquit de bonne heure, par les exemples qu'il avait sous les yeux, la connaissance pratique de la terre et des travaux agricoles. Il lui était réservé d'ailleurs d'y joindre une solide culture générale et une instruction scientifique et technique d'une étendue exceptionnelle.

Après de bonnes études au Lycée de Chartres, il fut reçu bachelier ès lettres et ès sciences ; plus tard, il devait conquérir le grade de licencié en droit.

Son service militaire accompli, il entra à l'Institut national agronomique, obtint le diplôme d'ingénieur agronome en 1889 et passa, dans les laboratoires de l'Institut, une troisième année de perfectionnement technique. Après un court séjour dans un laboratoire industriel de chimie agricole, il devait compléter encore ses connaissances théoriques par l'enseignement à l'École d'agriculture du Chesnoy où il professa le cours de sciences naturelles, puis à l'École pratique d'agriculture de Crézancy, et ensuite à l'Institut national agronomique, où il fut chargé des fonctions de répétiteur d'économie rurale.

Après une formation aussi complète, M. Lemarié, jeune encore, avait devant lui le plus bel avenir, soit dans le vaste domaine de l'agriculture métropolitaine et des industries s'y rattachant, ou dans le haut enseignement agricole. Il préféra la vie hasardeuse, et active des colonies et se fit désigner par le ministre de l'Agriculture pour accomplir une mission d'études dans les îles de la Sonde.

Mais, entre-temps, M. le gouverneur général Rousseau avait demandé que cette mission fût différée et que M. Lemarié fût mis à sa disposition. Nommé directeur du jardin botanique de Hanoï, en création, M. Lemarié débarquait dans la colonie le 8 novembre 1896 et l'année suivante, était appelé à remplir les fonctions de directeur de l'Agriculture au Tonkin.

Son activité et ses facultés d'organisateur trouvaient là le champ qui leur convenait. Le jardin botanique de Hanoï doit à M. Lemarié les collections d'arbres et de plantes qui font encore aujourd'hui sa valeur. La direction de l'Agriculture du Tonkin, qu'il créa, lui doit aussi une organisation administrative et une documentation scientifique de premier ordre.

Nommé ensuite directeur de l'Agriculture en Annam, M. Lemarié fut chargé d'une mission d'études agricoles et économiques au Japon, où il séjourna de juin à décembre 1903 ; il en rapporta une ample moisson de renseignements dont profilèrent le *Bulletin économique de l'Indochine* et la direction générale de l'agriculture, des forêts et du commerce, au sein de laquelle il fut appelé par M. le gouverneur général Beau, en juin 1905, à créer et organiser le Service agricole et des laboratoires de l'Indochine.

À la suppression de cette direction générale, M. Lemarié fut désigné pour reprendre la direction de l'agriculture au Tonkin, à l'effet de la remanier et de la transformer en direction des services agricoles et commerciaux dont les attributions, plus étendues, convenaient mieux encore à sa haute compétence et à son activité. De 1910 à fin 1914, il s'y consacra entièrement, avec un dévouement qu'apprécièrent justement les chefs d'administration locale et les groupements agricoles et commerciaux du pays.

Mobilisé le 1^{er} janvier 1915, en qualité de lieutenant de réserve d'infanterie coloniale, M. Lemarié tint garnison à Phu-lang-thuong. Promu capitaine en mai 1915, il fut appelé à remplir les fonctions de commissaire du gouvernement près le Conseil de guerre de Hanoï. Il ne put, en raison de son âge et malgré son vif désir, être envoyé en France pour y prendre une part effective à la guerre.

Ses occupations au Conseil de guerre ne l'empêchèrent point d'exercer en même temps ses fonctions de président des conseils d'administration des Caisses locales de retraites, qu'il remplissait depuis avril 1914, et d'aider également de son expérience et de ses conseils le fonctionnaire chargé de l'expédition des affaires de la Direction des Services agricoles et commerciaux du Tonkin.

M. Lemarié réoccupa ce poste à sa démobilisation en août 1919. Il prenait, en même temps, une part active au développement de la jeune Université indochinoise : professeur à l'École de pédagogie et à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture, il dirigea cette dernière école de juillet 1919 à juin 1921. Entre-temps (novembre 1920), il avait été appelé par la confiance de M. le gouverneur général Long à exercer les fonctions de directeur du Mouvement économique au gouvernement général.

Il occupa ce dernier poste jusqu'à la création de la Direction des Services économiques de l'Indochine, en juillet 1921 : il fut alors chargé des fonctions de directeur adjoint des Services économiques, ainsi que de celles de chef du service général de l'agriculture à cette même direction. Il se consacra avec une ardeur toute juvénile et un inlassable dévouement au service nouveau qui lui était confié, et qui devait permettre à la Colonie tout entière de bénéficier des trésors de son expérience indochinoise et de sa vaste érudition. Les propositions que lui inspira sa longue tournée d'inspection au cours de l'été de 1922 et qui ont déjà reçu un commencement d'exécution montrèrent qu'il ne démentirait pas les espoirs fondés sur son action.

À l'issue d'une longue tournée d'inspection au cours de l'été de 1922, il se préoccupa de l'achèvement des travaux en cours qu'il entendait mener à bonne fin avant d'aller prendre dans la Métropole un repos que nécessitait une santé ébranlée.

Mais congé ne signifiait pas pour lui retraite : il comptait, d'accord avec ses chefs, revenir à son poste à la colonie, ou, si décidément l'âge déjouait son projet de retour, se consacrer en France à des œuvres d'enseignement agricole, tout en vivant à la campagne de la saine existence du propriétaire faisant valoir.

Il avait malheureusement trop attendu : épuisé par dix années de séjour consécutif en Indochine, il est mort à la tâche, sans avoir connu le repos.

Son œuvre reste : la documentation scientifique et pratique qu'il a constituée, les nombreuses études qu'il a publiées tant dans le *Bulletin économique de l'Indochine* que dans d'autres revues spéciales, le Catalogue des produits de l'Indochine (préparé en collaboration avec M. Crevost), sont, parmi tant d'autres travaux de valeur, ceux dont la diffusion aura le mieux servi les intérêts du pays. Mais seule, la lecture des archives administratives peut révéler tout ce que la Colonie doit à l'auteur de tant de rapports nourris de faits et d'arguments, écrits en phrases brèves, d'une langue impeccable et d'un style nerveux, incisif et brillant.

Président du comité local de l'Alliance française, vice-président du comité de patronage de la Société d'enseignement mutuel du Tonkin, ancien président de la Société philharmonique de Hanoï, M. Lemarié, au cours de sa longue carrière, fut toujours prêt à aider de ses conseils et de son expérience les groupements et les particuliers qui s'adressaient à lui. Ses nombreux camarades d'Ecole qui lui doivent aide et protection dans leur carrière ainsi que ses subordonnés, gardent un souvenir ému et reconnaissant de sa bonté discrète. Ses chefs et ses collaborateurs, et tous ceux qui l'ont connu d'assez près conserveront la mémoire de sa modestie, de sa douceur et de son urbanité empreinte d'un peu de timidité, en même temps que de sa probité morale absolue, de sa haute conscience professionnelle et de son dévouement à la chose publique.

*

* *

Titulaire de nombreuses décorations coloniales, lauréat de la Société d'acclimatation, M. Lemarié était officier d'Académie (1906) et officier du Mérite agricole (1907) ; il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur* le 20 octobre 1920.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1923, p. 2, col. 4)

Congé administratif. — Un congé administratif de 7 mois est accordé à M. Vieillard (Paul François), inspecteur en chef de 2^e classe des services agricoles, hors cadres, directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine, pour en jouir à Paris et à Garlin (Basses-Pyrénées.)

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1923, p. 2, col. 4)

Services agricoles. — M. Vieillard Paul-François, inspecteur en chef de 2^e classe des Services agricoles H. C., directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine, est désigné pour remplir cumulativement avec ses jonctions actuelles celles de chef du Service général de l'agriculture à la direction des Services économiques en remplacement de M. Lemaire.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 juin 1923, p. 2, col. 2)

Examen de sortie des élèves de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine. — Les 15 et 16 juin 1923, a eu lieu l'examen de sortie des élèves de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine au siège de l'Ecole (Jardin botanique).

Voici les épreuves qui ont été données :

Le 15. — Botanique descriptive et systématique. — La Feuille — Morphologie externe et interne. — Fonctions — Comment l'agriculteur ou le forestier intervient-il pour favoriser le rôle de la feuille — Donner des exemples.

Génie rural. — L'irrigation, but, différents modes d'irrigations.

Section Sylvicole. — Sylviculture, la futaie jardinée.

Section agricole. — Agronomie, le maïs.

Le 16 Juin

Section agricole. — Visite de la concession de M. Borel — Cultures et Elevages, Critiques, Section sylvicole. Rapport de tournée. Un agent technique en service rend compte à son chef de division d'une tournée effectuée dans les pineraies de Yên-Lap (Quang-Yên), ce qu'il a constaté, et ce qui lui paraît être proposé comme améliorations.

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles à l'oral qui a eu lieu lundi et mardi 18-19 juin au local de l'Université de la rue Paul-Bert.

MM. Cung-dinh-Quy	149 points	75
Ng.-huu-Tri	149 points	75
Ng.-van-Tùng	148 points	75
Ng.-nang-Dac	135 points	
Pham-ngoc-Dông	124 points	
Ng.-làra-Sô	123 points	75
Trần-Sinh	121 points	
Hoang-van-Lan	120 points	

Sont déclarés reçus :
Section forestière : MM. Ng.-huu-Tri, Cung-dinh-Quy, Ng.-nang-Dac, Pham-ngoc-Dông.
Section agricole : MM. Ng.-van-Tong, Ng.-lâm Sô, Hoang-van-Lau.
Nos félicitations.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 août 1923, p. 2, col. 4)

Services agricoles. — M. Nguyễn-cong-Tiêu, agent technique de 3^e classe des Services agricoles de l'Indochine, assistant du cours d'agriculture à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture, est maintenu à la disposition du directeur de l'Instruction pour remplir les fonctions de préparateur au laboratoire de botanique de la dite école.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 25 septembre 1923, p. 2, col. 4)

Le *J. O* de l'Indochine du 4 août 1923 a publié un arrêté réorganisant l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture.

Cette école a pour mission de former des agriculteurs et des forestiers susceptibles d'exploiter rationnellement le domaine agricole et forestier de l'Indochine, et dans les conditions fixées par les arrêtés des 1^{er} et 14 février, modifiés par l'arrêté du 7 décembre 1922, des agents techniques du cadre supérieur du personnel indigène des Services agricoles et forestiers.

Un Conseil de perfectionnement étudie les questions relatives aux modifications à apporter aux programmes et au fonctionnement de l'école.

L'enseignement est donné à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de Hanoï et à l'École d'application de Naopho.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 janvier 1924, p. 2, col. 4)

Solde de présence. — La solde de présence de M. Perrin, chef d'agriculture à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine, est portée à huit mille francs compter du 1^{er} janvier 1924.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mars 1924, p. 5, col. 2)

Cultures potagères et forestières. — Des légumes et des fleurs ne sont-ce point là des richesses dont nous sommes trop souvent privés ? Il peut ne plus en être ainsi, grâce au nouveau livre de M. Lan ¹, directeur de l'École supérieure d'agriculture et de

¹ Jean Jacques Lan (Paris, XVI^e, 28 avril 1877-Nice, 31 mars 1965) : ancien élève non diplômé de l'École nationale d'agriculture de Grignon.

sylviculture, que vient de faire paraître l'Imprimerie d'Extrême-Orient et qui s'intitule « Cultures potagères et fruitières et l'Art des jardins ». Écrit spécialement pour l'Indochine, en tenant compte de son climat et de son sol particulier, des exigeantes de chacune des plantes cultivées, cet ouvrage est destiné à nous rendre, à nous gens des villes ou des champs, les plus grands services. Amateur de bonne chère, voici des recettes pour accommoder de façon savoureuse légumes de France et d'Indochine. Créateurs de beauté, voici des renseignements multiples que vous prodigue M. Cartier, inspecteur d'Agriculture, architecte paysagiste, pour mener à bien votre tâche.

Donc bravo pour les auteurs et les éditeurs : que les lecteurs nombreux reconnaissent leurs efforts et cela sera utile en même temps que juste. La chose est assez rare pour qu'on la souligne.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1924, p. 2, col. 4)

Services agricoles. — Les élèves diplômés de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture, dont les noms suivent, sont nommes agents techniques stagiaires ;

1° — des Services agricoles de l'Indochine : MM. Vuong-van-Khuê, Lê-Do-Ky, Pham-kim-Giam et Pham-van-Ky.

2° — du Service forestier de l'Indochine : MM. Tran-Duc-Long, Trinh-van-Luc, Vu-dinh-Thuy, Tran-Sinh, Trinh-Tiên-Phan et Nguyễn-Minh-Tri.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1924, p. 5, col. 3)

École supérieurs d'agriculture. — M. Lan (Jean-Jacques), inspecteur de 2^e classe des Services agricoles de l'Indochine, est adjoint au directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine.

M. Lan conservera, en cette qualité, l'indemnité qui lui avait été attribuée par l'arrêté du 7 avril 1921 et assurera sans rémunération spéciale les heures de cours ou de travaux pratiques dont il a été chargé par l'arrêté du 18 septembre 1924,

Hanoï

Congés de convalescence

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1927, p. 2, col. 5)

Un congé de convalescence de six mois à solde entière de présence est accordé à M. Perrin (Félicien François), chef de cultures à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture en Indochine au traitement annuel de 11.500 francs, pour en jouir à Sainte Maxime (Var).

TRAVAUX PUBLICS

HANOI

Le 24 avril 1928, à 16 heures

Avis d'adjudication

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1928, p. 7, col. 2)

Agrandissement du bâtiment existant à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture à Hanoi.

Travaux à l'entreprise 11.996 p. 74

Cautionnement provisoire 215 p. 00

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 octobre 1928, p. 2, col. 2)

École supérieure d'agriculture et de sylviculture. — M. Lan Jean Jacques, ingénieur principal de 2^e classe des Travaux d'agriculture, est placé dans la position hors cadres pour remplir les fonctions de directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture.

Ce fonctionnaire assurera gratuitement dix heures de cours par semaine dans les conditions de l'arrêté du 17 octobre 1924.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN

COMMUNIQUÉ À LA PRESSE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 6 MAI 1929

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mai 1929, p. 6, col. 1-2)

Les Plantes indochinoises de grande culture, par M. J. Lan. — Il est rendu compte que six nouveaux exemplaires de *Les Plantes indochinoises de grande culture*, par M. J. Lan, ingénieur agronome, directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine ont été reçus. La Chambre possède ainsi sept exemplaires de cet intéressant ouvrage qui seront mis à titre de prêt à la disposition de ses ressortissants qui le demanderaient. Dépense approuvée à l'unanimité.

Conseil de recherches scientifiques

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 janvier 1930, p. 1, col. 5)

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 janvier 1930)

Sont désignés pour faire partie, pendant l'année 1930, du Conseil de Recherches Scientifiques de l'Indochine, conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 25 mars 1928 :

.....

Ng. công Tiều, diplômé de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine, agent technique des Services agricoles de l'Indochine Hanoi.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN

COMMUNIQUÉ À LA PRESSE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 3 MARS 1930

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1930, p. 5, col. 2-3)

A. S. d'un engrais vert pour rizières. — Le Président fait connaître que M. Ng. công Tiêu, membre du Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine et préparateur à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de Hanoï, lui a exprimé le désir de recevoir cent exemplaires de sa brochure *L'Azolle cultivé comme engrais vert*, si la Chambre estimait que cet opuscule peut intéresser les agriculteurs français et indigènes, la faisait reproduire et traduire pour distribution à ses ressortissants.

La Chambre décide l'impression à son compte de 200 exemplaires en français et d'un nombre suffisant de traductions en quoc-ngu pour en doter les principaux centres agricoles du Tonkin. Il sera remis gracieusement 100 exemplaires à l'auteur, M. Ng. công Tiêu.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mai 1930, p. 2, col. 3)

Congé. — Un congé administratif de un an est accordé à M. Lan, ingénieur principal de 1^{re} classe des Travaux d'agriculture, directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture, pour en jouir à Paris.

RETRAITE HONORARIAT.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 février 1931, p. 2, col. 4)

M. Perrin, chef de cultures à l'Ecole supérieure d'Agriculture et de Sylviculture, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

HANOÏ

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 septembre 1931, p. 2, col. 1)

École supérieure d'agriculture. — M. Lan Jean-Jacques, professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement supérieur, rentrant de congé est chargé des fonctions de directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine.

Chargés de cours à l'Université
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1931)

Par application de l'article 7 de l'arrêté du 4 novembre 1928, portant dérogation aux incompatibilités prévues par l'article 5 du même règlement :

MM. Cabanes, directeur p. i. de l'Ecole supérieure de Commerce ; Cèbe, directeur p. i. de l'École vétérinaire ; Kruze*, directeur p. i. de l'École des Beaux-Arts ; [Lan, directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture](#) ; Lafferranderie, chef local du service de l'Enseignement au Tonkin ; Roubiès, inspecteur en chef de l'Enseignement primaire au Tonkin ; Werts, directeur p. i. de l'École supérieure de Pédagogie, sont désignés, à titre transitoire et exceptionnel, comme chargés de cours à l'Université indochinoise pendant l'année scolaire 1931-1932.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 septembre 1932, p. 2, col. 4)

Service forestier. — M. Le Toan Dong, agent technique forestier stagiaire, en service à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture, est mis à la disposition du gouverneur de la Cochinchine.

Hanoï
Mariages
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 juin 1933)

M. Charles René Benjamin Becquet, ingénieur, sous-chef de poste au Service radiotélégraphique de l'Indochine, domicilié à Hanoï, avec M^{lle} Magdeleine Alberte Henriette Bruneteaud, sans profession, domiciliée à Thuy-Khê (Ha-Dong).

Les témoins étaient : MM. Jean Jacques Lan, directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture à Hanoï, et Jean Mirville, chef du Service Radiotélégraphique à Hanoï.

Liste électorale des élections des
délégués au Conseil français des intérêts
économiques et financiers du Tonkin
(*Le Bulletin administratif du Tonkin*, 1934, p. 1230-1459)

N° d'ordre	Noms et prénoms	Profession	Âge	Domicile
728	Lan Jean Jacques	Professeur titulaire de l'Enseignement supérieur de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture	56	Hanoï

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1934, p. 2, col. 2)

École supérieure d'agriculture et de sylviculture. — M. Lan (Jean-Jacques), professeur de 1^{re} classe de l'Enseignement supérieur en Indochine, admis à la retraite le 28 avril 1934, est désigné à compter de cette date et jusqu'à la fin de l'année scolaire courante, pour être chargé, à l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture, de cours rétribués d'agriculture générale, de législation rurale, d'économie rurale, d'élevage des animaux.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1934)

Documentation. — Le « Journal officiel de l'Indochine française » du 7 juillet 1934, publie les statuts de la « Franc-Maçonnerie tonkinoise », société anonyme à capital variable dont le siège social est à Hanoï, boulevard Gambetta, n° 107, ayant pour objet « l'exploitation d'un immeuble situé boulevard Gambetta, n° 107, à Hanoï et de tous autres meubles et immeubles qui pourraient être acquis dans l'avenir. »

Aux termes d'une délibération tenue par l'assemblée générale extraordinaire de la société régulièrement convoquée et avant pouvoir de délibérer valablement, tenue au siège social le huit juin mil neuf cent trente quatre, dont procès-verbal a été dressé le même jour par M^e Ackein ; a validé la nomination des administrateurs en exercice, savoir :

M. Jacques Jean Lan, directeur de l'École supérieure d'agriculture et de sériciculture de l'Indochine en retraite, demeurant à Hanoï.

.....

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN
COMMUNIQUÉ À LA PRESSE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 3 MARS 1930
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juillet 1934, p. 1, col. 3)

Conseil de perfectionnement de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine. — M. le docteur [Le Roy des Barres](#), vice-président de la Compagnie, qui avait été désigné pour la représenter dans ce conseil, a assisté à une réunion au cours de laquelle ont été examinées certaines propositions tendant à réaliser de faibles économies, entre autres le non recrutement d'élèves pour 1934-1935. La commission a décidé le maintien du *statu quo*, la nécessité d'admettre des élèves libres et celle de modifier les programmes.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 janvier 1935, p. 2, col. 2)

École supérieure d'agriculture et de sylviculture. — M. Réteaud (L.), ingénieur principal de 1^{re} classe des Travaux d'Agriculture, est chargé d'assurer à titre provisoire pour l'année scolaire 1934-1935 la direction de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture cumulativement avec ses fonctions de chef du bureau de l'Agriculture au Gouvernement général.

M. Réteaud ne percevra aucune indemnité pour les nouvelles fonctions qui lui sont confiées.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 avril 1935, p. 2, col. 4)

Etudes agricoles. — Par arrêté du résident supérieur, une subvention de 500 piastres est accordée à M. Nguyễn-cong-Huan, ancien élève diplômé de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de Hanoï, pour lui permettre de continuer ses recherches et ses études sur la multiplication de l'azolle.

Hanoï
LES OBSÈQUES DE M. JEAN LAFOREST,
ingénieur du génie rural,
ingénieur de 3^e classe des travaux d'agriculture,

détaché à l'Office indochinois du riz
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 juin 1935, p. 1, col. 1-2)

.....
M. Régère, directeur de l'École d'agriculture et de sylviculture

NOMINATIONS

Services agricoles
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 septembre 1935, p. 6)

Par arrêté en date du 10 septembre, le gouverneur général de l'Indochine [Robin<\$] a procédé à la nomination à l'emploi d'agents techniques stagiaires des Services agricoles des anciens élèves diplômés de l'École d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine (section agricole) des promotions 1932 et 1933, dont les noms suivent :

MM. Lê-nguyên-ba, mis à la disposition du gouverneur de la Cochinchine ; Ng. gong Huan, mis à la disposition du directeur de l'Institut des recherches agronomiques ; Mong viêt Ban, mis à la disposition du directeur de l'Institut des recherches agronomiques ; Quan luu Kim, mis à la disposition du Gouverneur de la Cochinchine ; Pham ngoc Cau, mis à la disposition du directeur de l'Office indochinois du riz ; Lê tam Gia, mis à la disposition du gouverneur de la Cochinchine ; Do quand Giac, mis à la disposition du directeur de l'Institut des recherches agronomiques ; Hoang minh Tru, mis à la disposition du directeur de l'Office indochinois du riz.

Ces nominations, qui tout suite à celles intervenues en juin dernier en faveur des élèves de l'École de médecine et de pharmacie, et celles en date du 10 septembre en faveur des élèves de l'École supérieure de pédagogie, sont la conséquence de la décision prise par le chef de l'Union indochinoise d'engager dans les cadres administratifs les élèves indochinois des Écoles supérieures des promotions antérieures à 1935, qui n'avaient pu y trouver place jusqu'ici par suite de l'arrêt du recrutement opéré en 1931 et qui se trouvent encore sans emploi. Le placement dans une situation compatible avec leurs titres de tous les anciens élèves des Écoles supérieures indochinoises s'effectue de la sorte suivant le programme qu'avait tracé le gouverneur général, qui sera entièrement achevé avant le 31 décembre 1935 avec les nominations des élèves des Écoles d'agriculture et de sylviculture des promotions postérieures à 1933 et les diplômés des autres écoles supérieures non encore recrutés, auxquelles il sera prochainement procédé.

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT (*L'Avenir du Tonkin*, 17 août 1936, p. 11)

— Projet d'arrêté autorisant l'« Association amicale des anciens élèves de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine à insérer des articles en quôcngu dans la partie technique du bulletin en langue française édité par cette association.

Suite :

[École spéciale d'agriculture et de sylviculture de l'Indochine \(1938\).](#)